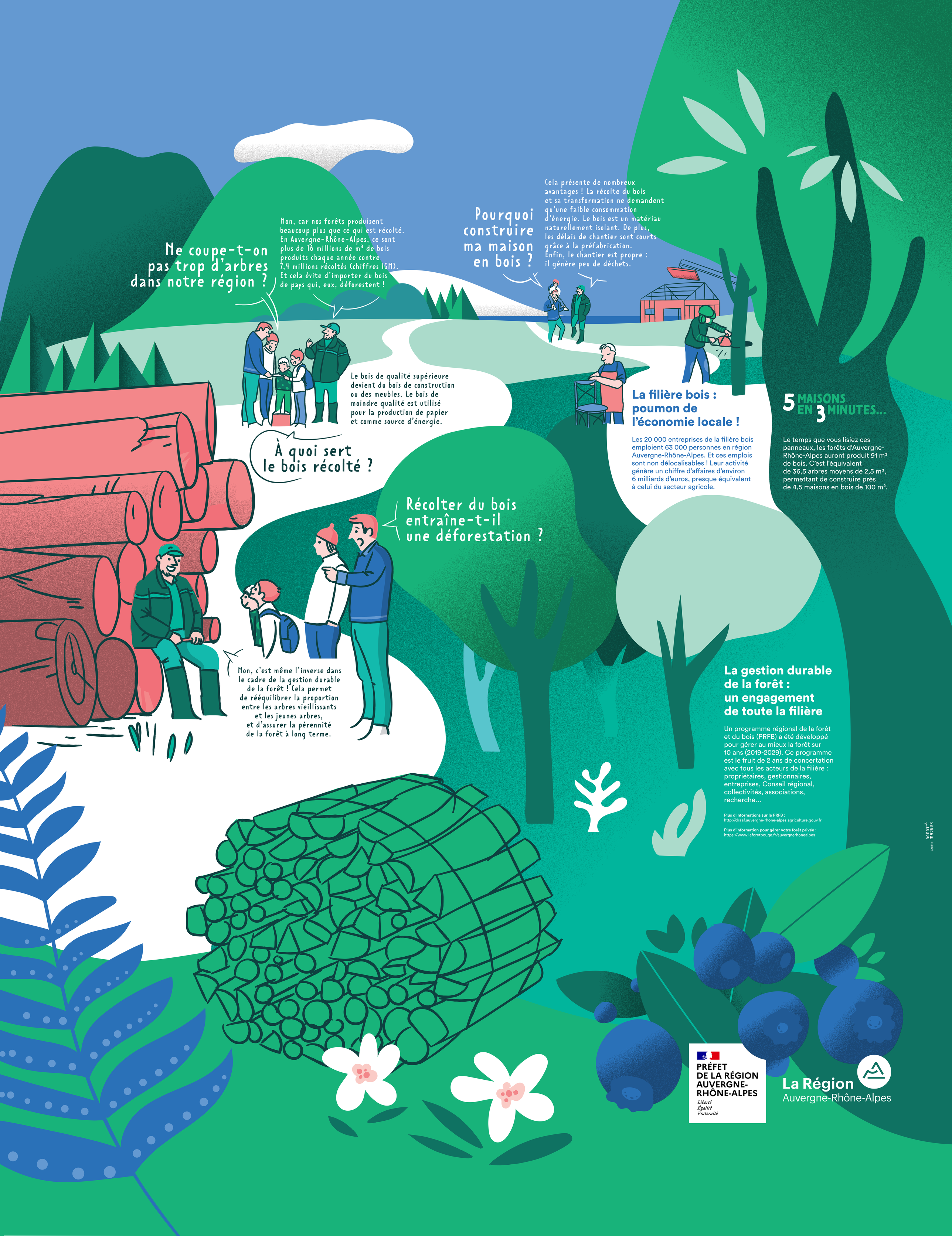

Ne coupe-t-on pas trop d'arbres dans notre région ?

Non, car nos forêts produisent beaucoup plus que ce qui est récolté. En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont plus de 16 millions de m³ de bois produits chaque année contre 7,4 millions récoltés (chiffres IGN). Et cela évite d'importer du bois de pays qui, eux, déforestent !

À quoi sert le bois récolté ?

Le bois de qualité supérieure devient du bois de construction ou des meubles. Le bois de moindre qualité est utilisé pour la production de papier et comme source d'énergie.

Récolter du bois entraîne-t-il une déforestation ?

Non, c'est même l'inverse dans le cadre de la gestion durable de la forêt ! Cela permet de rééquilibrer la proportion entre les arbres vieillissants et les jeunes arbres, et d'assurer la pérennité de la forêt à long terme.

Pourquoi construire ma maison en bois ?

Cela présente de nombreux avantages ! La récolte du bois et sa transformation ne demandent qu'une faible consommation d'énergie. Le bois est un matériau naturellement isolant. De plus, les délais de chantier sont courts grâce à la préfabrication. Enfin, le chantier est propre : il génère peu de déchets.

La filière bois : poumon de l'économie locale !

Les 20 000 entreprises de la filière bois emploient 63 000 personnes en région Auvergne-Rhône-Alpes. Et ces emplois sont non délocalisables ! Leur activité génère un chiffre d'affaires d'environ 6 milliards d'euros, presque équivalent à celui du secteur agricole.

5 MAISONS EN 3 MINUTES...

Le temps que vous lisiez ces panneaux, les forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes auront produit 91 m³ de bois. C'est l'équivalent de 36,5 arbres moyens de 2,5 m³, permettant de construire près de 4,5 maisons en bois de 100 m².

La gestion durable de la forêt : un engagement de toute la filière

Un programme régional de la forêt et du bois (PRFB) a été développé pour gérer au mieux la forêt sur 10 ans (2019-2029). Ce programme est le fruit de 2 ans de concertation avec tous les acteurs de la filière : propriétaires, gestionnaires, entreprises, Conseil régional, collectivités, associations, recherche...

Plus d'informations sur le PRFB :
http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Plus d'information pour gérer votre forêt privée :
https://www.laforetbouge.fr/auvergnerhonealpes

Crédit : AGEITT + MADEUR

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes